



DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE DE CHEVILLY

26 rue de Paris - 45520 CHEVILLY

Arrondissement d'ORLÉANS
Canton de MEUNG-SUR-LOIRE
Téléphone 02.38.80.10.20
Télécopie 02.38.80.49.19

ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION D'UTILISATION DU TERRAIN DE FOOTBALL RUE DU PONT NOIR



Nous, Dominique LORCET, Maire de CHEVILLY,

Vu la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L 2212.2 et suivants,

Considérant la vétusté du terrain de football rue du Pont noir, dû à la sécheresse de cet été.

Considérant qu'il convient d'assurer la sécurité de chacun,

ARRÊTONS

Article 1^{er} : Le terrain de football, rue du Pont noir n'est pas praticable **à compter de ce jour et jusqu'à nouvel ordre**.

Article 2 : -Monsieur le Maire,
-Monsieur le Président du club de Football,
-Le district du Loiret de Football,
-La Ligue du Centre,

sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHEVILLY, le 15 septembre 2026

Le Maire,
Dominique LORCET

